

Projet sécurité routière

L'année 2016 aura été une année noire en terme de mortalité routière.

3 469 personnes sont décédées, soit 8 de plus qu'en 2015. Il y a eu également une augmentation des blessés hospitalisés (+ 2,3%), des blessés (+ 2%) et des accidents corporels (+1,1%) *chiffre ONISR*

Le baromètre de Janvier 2017 indique que les chiffres ne sont pas rassurants, avec une augmentation de la mortalité des piétons, des automobilistes, des cyclistes et des seniors. Cependant, on constate une baisse des accidents mortels des motocyclistes et cyclomotoristes. *Chiffre ONISR*

En 2015, la France est le pays européen qui a déploré le plus de victimes d'accidents de la route avec **3 461 décès**. L'Allemagne **3 459**, l'Italie **3 428**, la Pologne **2 938**, la Roumanie **1 893**, Le Royaume-Uni **1 806** et l'Espagne **1 689**.

Selon *le Parisien*, les PV adressés aux automobilistes auraient rapporté 1,67 milliards d'euros à l'Etat (26 millions d'amendes). Mais qu'en fait-il ?

Sur les 1,67 milliards, 658 millions proviennent des radars automatiques. Toujours selon l'enquête du *Parisien*, voici comment sont répartis les fonds recueillis :

- 667 millions d'euros vont à l'équipement des collectivités territoriales
- 441 millions d'euros vont au programme de désendettement de l'Etat
- 239 millions d'euros vont à l'entretien et à l'achat de radars
- 249 millions d'euros vont au financement des infrastructures de transports
- 45 millions destinés à la prévention de la délinquance
- 30 millions d'euros pour financer l'émission et la dématérialisation des infractions

Pour l'association *40 millions d'automobilistes*, **l'Etat n'utilise qu'un tiers des sommes récoltées pour favoriser la sécurité routière**, c'est à dire la construction et l'entretien des routes.

Quelques chiffres sur les accidents mortels:

- Chaque année, 1000 personnes sont tuées dans des accidents avec alcool
- L'alcool est en cause dans 1/3 des accidents mortels
- Une personne qui a bu a 8 fois plus de risques d'être responsable d'un accident mortel

- 1 accident mortel sur 2 est causé par l'alcool
- 2/3 des accidents mortels causés par l'alcool ont lieu sur des axes secondaires hors agglomération
- 43% des accidents mortels ont lieu la nuit
- 9 conducteurs alcoolisés sur 10 impliqués dans des accidents mortels sont des hommes
- Les jeunes sont extrêmement touchés par les accidents mortels, 1/4 des jeunes tués a entre 18 et 24 ans
- Dans 55% des accidents mortels, le conducteur avait plus de 1,5g/L de sang
- En 2015, 23% des victimes d'accidents mortels étaient positives aux produits stupéfiants
- Contrairement à ce que l'on pourrait penser, la mortalité sur autoroutes ne représente « que » 9% des victimes en 2015. La somnolence et l'alcool sont les principaux facteurs. Le réseau autoroutier est le plus sûr. *Chiffre réalités routières*
- 90 à 95% des excès de vitesse sont compris entre 0 et 20 km/h *chiffre 40 millions d'automobilistes*

A travers toutes ces informations et tous ces chiffres ahurissants, nous constatons un échec cuisant de la politique de sécurité routière.

La stratégie mise en place depuis plus de 15 ans par les gouvernements successifs, a été dictée par la « rentabilité » et non par le souci de la protection des citoyens. Nous avons eu une politique répressive où les automobilistes et motocyclistes devaient essentiellement passer « à la caisse ». Où est la prévention demandée par diverses associations ? Association pour la prévention routière, motards en colère, 40 millions d'automobilistes....

Les « mesurette » mises en place par ce gouvernement nous montre une fois de plus, l'amateurisme et la déconnexion totale de nos dirigeants. Que représente la verbalisation à outrance des motards pour non port de gants ? Pourquoi augmenter la dimension des plaques d'immatriculation des motos ? Quel est le rapport avec la sécurité routière ? Pourquoi « taper » systématiquement au portefeuille des Français, surtout quand on voit comment l'argent est utilisé ?

Nous avons travaillé avec des professionnels de la sécurité routière, des acteurs de terrain et des associations qui ont un rôle fondamental dans la prévention routière.

Notre objectif autour de Nicolas Dupont-Aignan est clair. Mettre fin à ce « racket » organisé par nos dirigeants successifs et réorienter, dans l'intérêt de tous, notre stratégie en utilisant intelligemment les fonds recueillis par les verbalisations.

Remettre en place une véritable politique de prévention et réprimer quand cela s'avère nécessaire, en associant davantage les différentes associations.

Nos mesures **ne coûteront pas un centime** aux contribuables Français.

Nos mesures

En finir avec le harcèlement inutile des automobilistes et mener une politique impitoyable contre les assassins de la route :

– **Lutter sans relâche contre les chauffards et les multirécidivistes :**

* **En doublant** les Equipes Rapides d'Intervention au sein des EDSR pour rattraper les « gros excès de vitesse »

* **En développant à grande échelle** les tests salivaires de dépistage de drogues pour que chaque patrouille de police ou de gendarmerie en soit dotée.

* **En augmentant** les effectifs motocyclistes de police et de gendarmerie de chaque département, tout en incluant des équipages civils et mener ainsi une véritable mission de Police-Route

* **En accentuant** les contrôles aléatoires sur les axes secondaires de jour comme de nuit

– **Lutter fermement contre** les conducteurs sans permis ou sans assurance en abrogeant la J21 de Christiane Taubira et revenir à des peines de prison

Renforcer la prévention totalement délaissée :

– Imposer le droit à la déconnexion pour les salariés lors de leurs trajets professionnels

– Anticiper les nouveaux risques routiers liés à l'arrivée des véhicules autonomes

– **Instaurer le sursis dans le permis à points** : créer une franchise d'infraction pour les excès de vitesse inférieurs à 10 km par heure : le point est retiré seulement si une deuxième infraction est constatée dans le trimestre suivant la première infraction. A l'inverse, durcir les peines pour les multirécidivistes et les chauffards conduisant sous l'emprise de substances illicites.

– **En finir** avec la **politique du chiffre** imposée aux policiers et gendarmes et ainsi prioriser la qualité à la quantité.

– **Stopper le racket** des automobilistes avec notamment la fin de la privatisation des contrôles radars, délégués aux sociétés privées

– **Multiplier les radars « pédagogiques »** sur les axes secondaires hors agglomération

– **Imposer aux différents débits de boissons** (bars, discothèques...) une campagne **d'affichage** sur les dangers de l'**alcool** et de la **drogue** au volant

– **Permettre** le passage du permis de conduire lors d'un **service civique de 3 mois**

– **Aider** financièrement les associations d'aide à la **mobilité des personnes âgées n'étant plus en capacité de conduire** et ainsi maintenir une vie sociale décente

– **Renationalisation des autoroutes** qui seront gratuites, ce qui permettra de désengorger les axes secondaires moins entretenus et plus accidentogènes

Axer sur la prévention dès le plus jeune âge :

- Enseignement du code de la route **dès la primaire**
- Réinvestir dans les **Services de Prévention Routière** au sein des **Compagnies Républicaines de Sécurité**, ceux-ci ayant été démantelés sous le précédent quinquennat. Nous y ajouterons un partenariat renforcé avec les différentes associations.
- Développer les **Missions de Prévention et de Communication** au sein des commissariats et ainsi renforcer les liens Police-Education Nationale

Soutenir davantage les associations

- Adapter la loi de 1901 aux nouvelles problématiques des associations : diminuer les charges des associations et alléger les responsabilités juridiques de leurs présidents.
- Mettre à disposition des associations bénévoles des locaux et faciliter les démarches administratives : 0 paperasse pour les bénévoles associatifs.